

ORDRE  
DU  
JOUR



ÉCOLE D'APPLICATION PAUL BERT  
4 place Quincaille  
62000 Arras  
☎ 03 21 71 49 52 fax 03 62 02 29 52  
@ [ecolepaulbertarras@orange.fr](mailto:ecolepaulbertarras@orange.fr)

**Conseil d'école**  
**du 23 / 10 / 12**

Mise en  
place du  
nouveau  
Conseil  
d'école

**Installation :**

⌚ La bienvenue est souhaitée à tous les participants et spécialement aux nouveaux représentants de parents d'élèves (Mme Pernaud est excusée). Après un tour de table de présentation, le nouveau Conseil d'école est installé.

**Attributions réglementaires :**

⌚ Le président distribue à chaque membre du Conseil un document concernant la constitution, les obligations, et les attributions réglementaires d'un Conseil d'école. Puis les principes de scrutin et de délibération sont adoptés à l'aide d'un autre document récapitulatif. Les deux documents n'appellent pas de commentaires particuliers.

**Vote du règlement intérieur :**

⌚ Le règlement intérieur est distribué, identique au règlement 2011 2012, le règlement est adopté à l'unanimité du Conseil.

informa-  
tions sur  
les ac-  
tions pé-  
dago-  
gique

⌚ **La vie pédagogique des classes :** Le directeur dresse une présentation rapide des effectifs (198 élèves répartis en 9 classes) en rappelant notamment l'importance des choix pédagogiques opérés pour la constitution des classes. Les effectifs minimisés en cycle 2 sont soulignés, les efforts consentis par les enseignants de cycle 3 également. Comme traditionnellement désormais, les enseignants, classe par classe, dressent un premier état des lieux de leurs ressentis pédagogiques. En ce début d'année scolaire les premières impressions sont clairement positives et permettent d'envisager une bonne année scolaire. Les conditions semblent réunies pour que la quasi totalité des élèves poursuivent sereinement leur scolarité primaire. Comme les années précédentes, les quelques élèves ayant des difficultés passagères ou durables, font l'objet de toutes les attentions et sont pris en charge dans des travaux spécifiques en classe, voire des moments d'aide personnalisée (pendant la pause méridienne). Quelques élèves bénéficient d'aide particulière notamment avec l'aide de personnels spécialisés du RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Il est rappelé que la gestion de la difficulté scolaire constitue une des 11 actions spécifiques du Projet d'école et que les parents des élèves concernés sont évidemment associés aux démarches mises en œuvre.

⌚ **les conditions d'intégration des enfants handicapés :** la classe (CPJS) de l'Association Jules Catoire (Centre d'éducation de jeunes sourds) est présentée en détails, avec ses 9 élèves de niveau cours préparatoire. Leur intégration semble se réaliser sous les meilleurs auspices. L'enseignante spécialisée de la classe étudie avec les collègues de CE1 la possibilité d'intégrer un ou deux de ces élèves pour le suivi ponctuel de cours.

⌚ **les classes CHAM :** les effectifs sont globalement constants, entre 10 et 15 élèves selon les niveaux, excepté en CM2 (2 seulement). Aucun problème de fonctionnement pour ce début d'année. Les principes et horaires de l'an passé sont reconduits.

⌚ **les projets pédagogiques particuliers** avec organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles, sont évoqués rapidement : piscine pour tous les niveaux, projet jardin biologique pour les CP, activités sportives avec intervenants particuliers (Hand-Ball) et bien sûr la poursuite des parcours culturels et santé du Projet d'école.

questions  
des pa-  
rents

**Questions pour l'école et le temps scolaire**

⌚ **la présence systématique d'un membre du conservatoire** est souhaitée dans le Conseil. Le directeur prend acte et demandera au Conservatoire de faire en sorte qu'un membre soit présent lors des prochains Conseils.

⌚ **la présence secouriste lors de rencontre sportive (cross du Collège) : est-ce prévu ? envisageable ?** La question sera transmise à l'équipe de circonscription d'Arras 1 (conseillers pédagogiques).

**Questions pour la pause méridienne**

⌚ **le problème du lavage de mains pour la cantine.** Le Conseil s'étonne et déplore que ses demandes (équipement de point d'eau dans le sas de cantine) soient restées sans suite.

Informations sur les travaux en cours et réalisés	<p><b>Travaux réalisés :</b> Le président, soutenu par le Conseil d'école, fait part de la satisfaction générale concernant les travaux réalisés pendant les vacances : rénovation de la salle des maîtres, rafraîchissement des coursives. Ces travaux réalisés sous la direction de M. Blondel ont été particulièrement soignés et le sérieux a été souligné. Il est demandé à M. Arvel de faire part de ces remarques très positives auprès de la Municipalité.</p> <p><b>Rappel des travaux demandés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ Il est souhaitable de finaliser la rénovation des coursives des deux niveaux du bâtiment B (cf. CE 14 octobre 2006 et CE 17 mars 2007) et le l'étage du bâtiment A</li> <li>⌚ Trois classes du bâtiment A restent à rénover (cf. CE février 2010). Les peintures datent de plus de 25 ans...</li> <li>⌚ La rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) est toujours indispensable. L'état des boiserie du bâtiment B est désormais déplorable.</li> <li>⌚ Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour.</li> <li>⌚ Les parents d'élèves attendent que la panneau d'affichage extérieur (qui avait été vandalisé) soit réinstallé.</li> <li>⌚ Le point d'eau permettant le lavage des mains à l'entrée du restaurant scolaire n'a pas été réalisé. Le directeur n'a pas de nouvelle pour l'instant. (CF § questions des parents).</li> </ul>
Amicale laïque	<ul style="list-style-type: none"> <li>⌚ Mme Vandenberghe, présidente, ainsi que les membres de l'Amicale et les parents actifs sont chaleureusement remerciés pour leur investissement et leur dévouement.</li> <li>⌚ La président dresse un rapide bilan des actions menées, actions dont les bénéficiaires (tous supérieurs à ceux des années précédentes), ont permis et permettent cette année encore le financement ordinaire de certaines actions du Projet d'école (participation financière pour la réalisation du parcours culturel de l'élève, achats pour la bourse aux dictionnaires cycle 2 et cycle 3, achats des livres pour la BCD, achats des dictionnaires de fin de scolarité primaire), et pourront aider cette année au financement des sorties scolaires bisannuelles.</li> </ul>
Clôture	L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est clos à 20h. Prochain Conseil le mardi 13 février 2013, 18h

Arras, le 26 octobre 2012, Éric Flament, Directeur